

Pascale Debord
Présidente - Association pour la protection des bassins du Bès et de la Truyère
chez Mme Delcros
48310 Albaret Le Comtal
contact@gorgesdubes.org
www.gorgesdubes.org

Monsieur Alain Astruc
Candidat à l'élection de conseiller départemental
Conseiller général d'Aumont Aubrac
Maire d'Aumont Aubrac
Mairie - 48130 Aumont-Aubrac

Albaret le Comtal, le 04/03/2015

Monsieur le Conseiller général,

Vous êtes candidat au poste de conseiller départemental sur un canton d'Aumont Aubrac dimensionné de telle sorte qu'il recouvre dorénavant l'ensemble de l'Aubrac lozérien. C'est dire tout l'enjeu de cette élection à l'heure où se multiplient les démarches de promoteurs industriels pour tenter d'exploiter les ressources naturelles de notre territoire à leur seul bénéfice.

Dans ce contexte, plusieurs membres de notre association ont écouté avec intérêt le débat radiophonique organisé le 23/02/2015 par la Lozère Nouvelle et auquel vous avez participé en compagnie d'Hélène Doridon et d'Olivier Damien. Alors que vos concurrents -pourtant diamétralement opposés sur les questions socio-économiques- condamnent sans ambiguïté l'installation de parcs éoliens sur l'Aubrac, vous avez eu les propos suivants : « *Sur les éoliennes j'ai souvent été contacté aussi en tant que maire d'Aumont-Aubrac, j'ai toujours refusé ... Après, il y a les pour et les contre aussi, c'est un débat... N'oublions pas quand même qu'il y a des élus qui sont dans leur commune, des maires, des populations et que ce sont eux aussi qui gèrent leur territoire... Si on veut conserver aussi les communes, ça fait partie de leur décision, on se doit nous en tant que conseillers départementaux de respecter aussi les élus* ».

Non seulement ces propos nous font craindre que vous ne ferez rien pour empêcher le développement de parcs éoliens sur l'Aubrac lozérien mais ils révèlent une méconnaissance - incompatible avec la fonction que vous pourriez être amené à exercer- d'enjeux qui constituent pourtant une préoccupation majeure pour les centaines d'adhérents et de sympathisants qui soutiennent l'action de notre association sur le plateau d'Aubrac: c'est une grave erreur d'appréciation que d'affirmer comme vous le faites que la décision de développer un parc d'éoliennes de 150 mètres de haut -visibles à des dizaines de kilomètres à la ronde et dont la construction et le fonctionnement sont potentiellement destructeurs d'écosystèmes d'une grande fragilité- appartient à la seule commune accueillant ce parc. Bien au contraire, c'est un enjeu territorial d'envergure qui déborde non seulement les limites communales mais aussi celle du département dans lequel vous convoitez une responsabilité de premier plan. Nous souhaitons vous le démontrer.

Dans cet objectif, j'ai préparé pour vous un dossier constitué d'informations, d'opinions, d'analyses et de courriers. Tous ces documents (récents pour la plupart) se rapportent au

contexte de l'Aubrac. C'est un peu long mais nettement moins que les milliers de pages imbuvables sous lesquelles les promoteurs ne manqueront pas de noyer élus et citoyens durant les enquêtes publiques qui nous pendent au nez si vous étiez élu et que vous décidiez de camper sur votre position actuelle.

Nous vous demandons de bien vouloir prendre le temps de lire ce dossier et de revenir vers nous en répondant à la question suivante:

« Etes-vous prêt –si vous êtes élu conseiller départemental- à œuvrer pour contrer explicitement, activement et par tous les moyens à votre disposition le développement de l'éolien industriel sur l'Aubrac Lozérien et à soutenir cette stratégie devant le Conseil Départemental pendant toute la durée de votre mandat, pour le bénéfice du plateau d'Aubrac dans son ensemble et celui de la Lozère en tant que territoire d'exception?»

Nombre de nos adhérents et sympathisants attendent avec impatience une réponse de votre part pour se déterminer dans l'urne. D'autres ont déjà fait leur choix à l'issue de ce débat.

Dans l'attente de vous lire, soyez assuré, Monsieur le Conseiller général de mes sentiments les plus respectueux.



Pascale Debord
Présidente - Association pour la Protection des Bassins du Bès et de la Truyère

PS (1) tous les documents annexes auxquels il est fait référence dans le dossier ci-dessous, et notamment toutes les coupures de presse qui reprennent nos propos, sont accessibles en ligne depuis notre site: www.gorgesdubres.org

PS (2) pour information, ce courrier sera mis en ligne sur notre site dès lors que j'aurai l'assurance que vous l'avez reçu; notre liste de diffusion s'élève à environ 700 personnes, tous résidant en Lozère et sur l'Aubrac aveyronnais et cantalien.

Copie:

- Mme Eve Brezet, maire de Recoules d'Aubrac
- Pierre Morel à l'Huissier, conseiller général du canton de Fournels
- Jean Aldebert, conseiller general du canton de Nasbinals